GRAND LIEU ET VOUS

Développement économique : des partenaires privilégiés

Signature de la convention entre la communauté de communes et l'IePAD

Pour mener à bien le développement économique du territoire, l'intercommunalité s'appuie sur un réseau de partenaires. Ce sont les échanges avec ces différents acteurs, qu'ils soient locaux ou régionaux, associatifs ou publics qui créent le dynamisme économique de Grand Lieu et font émerger de nouveaux projets source d'attractivité.

Des associations d'entreprises toujours plus nombreuses et actives

Les associations d'entreprises regroupent souvent des entreprises à l'échelle des parcs et zones d'activités. Elles permettent aux entreprises de partager expériences et bonnes pratiques, de favoriser les relations commerciales de proximité tout en constituant une instance plus représentative auprès des pouvoirs publics.

En effet, en parlant d'une seule et même voix, les entreprises parviennent à mieux exprimer leurs besoins et à soumettre des propositions auprès de la communauté de communes. De ces échanges, différents projets de requalification de parcs d'activités ont pu aboutir. La communauté de communes peut également les soutenir dans le cadre de projets spécifiques à l'image de l'IePAD dans ses actions liées au développement durable.

On compte 5 associations sur le territoire :

- AIGLE pour l'ensemble du territoire
- IePAD à La Chevrolière
- La Forêt Entreprendre au Bignon
- ASPAC à Saint Philbert
- La Nivardière Éco à Pont Saint Martin

Par ailleurs, plusieurs communes disposent d'associations de commerçants et d'artisans.

Grand Lieu Développement, une instance de dialogue et de réflexion

Dans la continuité des échanges menés avec les associations d'entreprises, la communauté de communes a créé en 2017 une cellule de développement économique baptisée Grand Lieu Développement.

Elle est composée d'élus mais aussi de représentants du monde économique et notamment des associations d'entreprises locales et des chambres consulaires.

Ce groupe de travail vise à faire émerger de nouvelles réflexions en prenant en compte les projets de la collectivité et les besoins des entrepreneurs sur des thématiques précises : l'offre foncière, l'immobilier d'entreprises, la mise en réseau et les relations avec les entreprises ainsi que la mobilité et le développement du numérique.

LES AUTRES PARTENAIRES ÉCONOMIQUES

L'Agence régionale Pays de la Loire Territoires d'Innovation

L'Agence régionale des Pays de la Loire facilite l'implantation et le développement des entreprises sur le territoire et favorise l'emploi et la formation.
Contact : 06 87 71 11 71

Initiative loire atlantique sud — Un réseau. Un esprit

Vous voulez créer, reprendre ou développer une entreprise ? L'association Initiative Loire Atlantique Sud propose des prêts à taux 0% jusqu'à 60 000€ et un suivi de votre activité pendant 2 ans. *Contact : 02 28 25 09 28*

CCI NANTES ST-NAZAIRE — **CMA Chambres de Métiers et de l'Artisanat**

Les chambres consulaires CCI et CMA, proposent un accompagnement à la création et au développement des entreprises ainsi qu'une offre de formations. *Contact CCI : 02 40 44 61 57 / Contact CMA : 02 51 13 83 32*

L'idée sortie

L'ASCENSION DU CLOCHER DE SAINT LUMINE DE COUTAIS

Du haut du clocher de Saint Lumine de Coutais un panorama exceptionnel s'offre à vos yeux. Depuis ce point de vue, on peut admirer le lac de Grand Lieu et ses marais, mais aussi le Pays de Retz. Quand le ciel est dégagé, il est même possible d'observer les tours de Nantes. Pour accéder à la plateforme panoramique, il vous faudra gravir 158 marches, soit 40 mètres de hauteur !

Pourquoi y aller en hiver ? Simplement parce qu'il s'agit de la meilleure période pour découvrir toute l'étendue du lac de Grand Lieu à son niveau le plus haut.

Billets en vente au café le Luminois, à la boulangerie et à la mairie.
Tarifs : 2 €/adulte 1.70 € /enfant

ZOOM SUR

Une journée au centre aquatique Le Grand 9, top chrono !

Toute l'année, le Grand 9 accueille les élèves des écoles de la communauté de communes

Certains s'y baignent en famille, d'autres y pratiquent leur séance de sport hebdomadaire. Mais au-delà des heures d'ouverture au public, peu connaissent réellement le quotidien du centre aquatique. Grâce à un emploi du temps millimétré, les 15 agents de l'équipe du Grand 9 accueillent chaque année plus de 150 000 nageurs. Zoom sur cette mécanique bien huilée.

Au Grand 9, dès 6 heures, des agents arrivent pour effectuer une première session de ménage et contrôler la qualité de l'eau. L'objectif ? Tout doit être impeccable avant l'arrivée des premiers nageurs !

8h : le centre aquatique ouvre ses portes, le chronomètre est enclenché ! Jusqu'à 11h30 les six maîtres nageurs se relaient pour accueillir des collégiens puis enchaînent avec les élèves des écoles primaires. Grâce à ces cours, les enfants apprennent à nager, se familiarisent avec le milieu aquatique et développent leurs capacités psychomotrices. Au total, le centre aquatique accueille chaque année plus de 38 000 scolaires.

11h30 : c'est l'ouverture au grand public. Le profil des nageurs change et les bassins deviennent moins bruyants. Le plus souvent, ce sont les adultes qui profitent de ce créneau pour venir faire quelques longueurs, se détendre et parfois participer à quelques activités.

14h : le marathon se poursuit ! Les plus jeunes reprennent la possession des bassins. De nouvelles classes de collège et de primaire se suivent tout l'après-midi. Au programme : réaliser un plongeon en grande profondeur et passer sous des obstacles flottants.

17h : après le départ des dernières classes, les cours prennent le relais. Il y en a pour tous les âges et tous les goûts de l'apprentissage de la nage au perfectionnement en passant par l'aquagym et l'aquabike. Chaque année, plus de 12 000 entrées aux activités sont enregistrées.

20h : les cours se poursuivent mais cette fois-ci avec les associations sportives : plongée, natation synchronisée...

Il est maintenant 22h, après 14 heures d'ouverture le centre aquatique ferme ses portes. Dès demain, c'est reparti !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Grand 9 est ouvert 7 jours sur 7 hors jours fériés et 10 jours de fermeture technique dans l'année.

Deux nouvelles expositions à découvrir !

Être pêcheur à Grand Lieu

Jusqu'au 7 mars 2018
à la Maison touristique de Passay à La Chevrolière

Cette exposition, à l'initiative du Syndicat du Bassin Versant, présente la vie des pêcheurs du lac de Grand Lieu et, à travers leur activité, les traits culturels de la communauté humaine de Passay et les traditions qui y sont associées. Avec 10 panneaux thématiques illustrés de photos et de témoignages audio et vidéo, vous découvrirez la navigation, le matériel, les techniques de pêche et traditions populaires au sein de la communauté des Passis.

Espèces exotiques envahissantes

Jusqu'au 11 mars 2018
sur le site de l'Abbatiale à Saint Philbert de Grand Lieu

Réalisée par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels dans le cadre du plan Loire Grandeur Nature, cette exposition aborde la problématique des espèces exotiques envahissantes telles que la jussie, le ragondin, les écrevisses américaines...

LES INFOS DE GRAND LIEU

L'actualité de votre communauté de communes

Les brèves

N°12 - FÉVRIER 2018

// P.3 DOSSIER : L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF À 9 COMMUNES, MODE D'EMPLOI // P. 5 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : DES PARTENAIRES PRIVILÉGIÉS //
P. 6 ZOOM SUR : UNE JOURNÉE AU CENTRE AQUATIQUE LE GRAND 9, TOP CHRONO //

L'édito

Johann Boblin
Président
de la Communauté
de Communes
de Grand Lieu,
Maire de
La Chevrolière

Bien que l'usage veuille que les vœux soient souhaités en janvier, je ferai une entorse à la règle. L'ensemble des élus de Grand Lieu et moi-même vous souhaitons à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2018.

Concernant notre Communauté de communes, 2018 se traduira par différentes opérations dans les domaines de l'économie, du tourisme, de l'habitat, et de l'assainissement collectif. Après la prise de plusieurs compétences, l'heure est venue de mener les projets que les élus ont voté dans le but d'améliorer la qualité et le cadre de vie des habitants.

En matière d'assainissement collectif, et après avoir mené en 2017 les procédures pour retenir le nouveau délégataire, le Conseil communautaire a décidé d'harmoniser les tarifs sur l'ensemble du territoire.

Ainsi, un habitant paiera le même prix au mètre cube quelque-soit sa commune d'habitation. Cette nouvelle compétence va aussi se traduire sur le plan opérationnel par la réalisation de différents chantiers, à découvrir dans ce support.

C'est aussi en devenant compétente sur la GEMAPI par le biais du financement des actions du Syndicat du bassin versant de Grand Lieu, que la Communauté de communes mène une politique visant à améliorer la qualité de l'eau.

Ainsi, au travers de politiques publiques volontaristes dans le domaine des déchets et de l'eau, notre intercommunalité renforce son action pour l'environnement.

Dans la continuité des liens tissés avec les différents partenaires (Conseils Régional et Départemental, Nantes Métropole), les élus de Grand Lieu sont également pleinement concentrés sur la mobilité des habitants, qu'il s'agisse des transports collectifs que des déplacements automobiles ou cyclables. Certaines infrastructures, tel l'échangeur de Viais, vont débuter en 2018 à la suite de la mobilisation des élus et des entreprises du territoire. C'est un travail de longue haleine, mais méthodiquement et patiemment, nous y parviendrons.

Enfin, pour continuer d'anticiper et de préparer l'avenir, les élus de Grand Lieu mettront 2018 à profit d'une réflexion prospective sur l'horizon 2030.

Contact

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE GRAND LIEU
Parc d'activités de Tournebride
CS 30003
44 118 LA CHEVROLIÈRE
Tél. : 02.51.70.91.11
Télécopie : 02.51.70.91.10
Courriel : grandlieu@cc-grandlieu.fr

Directeur de la publication : Johann BOBLIN, Président - Vice-présidente en charge de la communication : Karine PAVIZA - Rédaction et mise en page : Pauline BOURNICHE - ISSN : 2425-634X - Tirage : 16 500 exemplaires - Lettre d'information intercommunale n°12 - février 2018 - Crédits photos : CCGL, Valéry Joncheray, Mairie de Saint Philbert de Grand Lieu, La SAUR - Impression : Imprimerie du Bocage à Aizenay - 02 51 46 59 10.

Grand Lieu COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
> WWW.CC-GRANDLIEU.FR

L'ACTU EN IMAGES

Logiroad, société de création de logiciels de gestion des routes s'est installée sur la zone du Bois Fleuri

En janvier, les élus de Grand Lieu ont présenté leurs voeux aux acteurs économiques et touristiques

Les salariés des zones d'activités ont été sensibilisés à la sécurité routière

L'entreprise Pilote s'agrandit à La Limouzinière

La société Pilote, spécialisée dans la fabrication de camping-cars a inauguré l'extension de son usine de la Limouzinière en janvier dernier. Cet agrandissement de 4 300 m² porte la surface totale des bâtiments à 32 300 m². L'usine, située sur la zone d'activités de la Boisselée, emploie près de 500 personnes et produit 4500 véhicules chaque année.

Déchetteries : le système de contrôle des accès est actif !

La communauté de communes a profité des travaux de réhabilitation et de mise aux normes des quatre déchetteries de Grand Lieu pour installer un système de contrôle des accès à l'entrée de chacune d'entre elles. Opérationnel depuis le 15 janvier dernier, ce dispositif permet l'accès aux déchetteries uniquement aux usagers munis d'une carte d'accès individuelle. Ces cartes ont été envoyées dans chaque foyer au cours du mois de juillet.

Encarté dans ce support : le programme des vacances d'hiver et de printemps au Grand 9 !

Ce qui a marqué le territoire

Vos prochains rendez-vous

Baptêmes de plongée au Grand 9

Toute la journée du dimanche 11 mars, le PLOBO (club de plongée de Saint Philbert de Grand Lieu) organise des baptêmes de plongée ouverts à tous* au Grand 9. Cette animation est comprise dans le prix d'une entrée au centre aquatique.

** à partir de 8 ans*

Forum de l'emploi à Saint Philbert de Grand Lieu

La municipalité de Saint Philbert de Grand Lieu organise son forum de l'emploi le jeudi 22 mars de 9h à 18h dans la salle des Marais. De nombreuses offres d'emploi seront diffusées concernant tous les secteurs d'activité. À 9h30, une présentation des étapes de la création d'entreprises sera proposée par les sup'porteurs de la création 44.

Le clarificateur de la station d'épuration de La Limouzinière

DOSSIER

L'assainissement collectif à 9 communes : mode d'emploi

Peu visible mais pourtant indispensable, l'assainissement collectif se distingue de l'assainissement individuel en acheminant directement les eaux usées au sein d'une station d'épuration où elles sont traitées avant d'être rejetées dans le milieu naturel. Ce système de collecte et de traitement des eaux usées concerne 10 000 foyers sur le territoire de Grand Lieu. Détentrice de cette compétence depuis 2017, la communauté de communes présente aujourd'hui le fonctionnement de ce service public harmonisé à l'échelle des 9 communes et son programme de travaux ambitieux.

UN SERVICE HARMONISÉ SUR LE TERRITOIRE

Jusqu'à fin 2016, l'assainissement collectif était géré par les communes. Celles-ci avaient adopté des modes de gestion très diversifiés pour exercer cette compétence. Depuis, la communauté de communes a pris le relais avec pour volonté d'harmoniser ce service public à l'échelle des 9 communes.

L'année 2017 a ainsi été consacrée à construire les bases d'un service d'assainissement collectif communautaire. Les élus se sont positionnés sur un certain nombre de questions : le choix d'un délégataire unique pour la gestion du service, l'élaboration d'un programme de travaux sur le réseau et les équipements et la tarification du service auprès des usagers.

UN NOUVEL INTERLOCUTEUR POUR VOS DÉMARCHES

Pour exercer la compétence liée à l'assainissement collectif, le choix de faire appel à un prestataire dans le cadre d'une délégation de service public s'est rapidement imposé. Moins onéreuse pour la communauté de communes qu'une gestion directe, la délégation de service public permet aussi de bénéficier de l'expérience, des compétences et du personnel du prestataire choisi.

Dans ce contexte et suite à un appel à concurrence, le conseil communautaire a choisi de confier la gestion du service d'assainissement collectif à l'entreprise SAUR. Le contrat est conclu pour une durée de 10 ans à compter du 1er janvier 2018.

La première année du contrat ne concernera pas les communes de La Chevrolière et de Saint Philbert de Grand Lieu qui sont encore en contrat avec leur prestataire (VEOLIA) jusqu'à la fin de l'année 2018.

En tant que délégataire, la SAUR sera en charge des opérations et prestations techniques, administratives et financières relatives à l'exploitation du service d'assainissement collectif pour la communauté de communes. Le contrat comprend la surveillance, la gestion du fonctionnement, de l'entretien et de la réparation des installations, réseaux et équipements destinés à la collecte et au traitement des eaux usées dans les 9 communes de Grand Lieu.

Contacts

En cas de problème sur le réseau collectif, le service d'astreinte disponible 24h/24 est à contacter au **02 44 68 20 09 pour la SAUR et au 0 969 323 529 pour VEOLIA.**

Pour toute information concernant les contrôles de conformité lors d'une vente, les demandes de branchement et les tarifs, consultez le site www.cc-grandlieu.fr, rubrique assainissement collectif.

L'extension de la station d'épuration de Geneston

Les eaux traitées sont rejetées dans le milieu naturel

UNE POLITIQUE TARIFAIRE UNIQUE

Le service d'assainissement collectif est financé par deux taxes distinctes. Désormais, tous les habitants de Grand Lieu, quelle que soit la commune de résidence, devront s'acquitter des mêmes redevances.

La redevance assainissement concerne tous les ménages raccordés ou raccordables au réseau collectif. Celle-ci est incluse sur la facture d'eau semestrielle et est composée d'une part communautaire à laquelle s'ajoute la part du délégataire et la part de l'Agence de l'eau.

La Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) forme la deuxième taxe. Elle est versée une seule fois par les propriétaires de bâtiments, habitations ou entreprises, se raccordant au réseau collectif.

2018, ANNÉE DE TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX

Au cours de l'année, différents projets seront lancés dans l'objectif de prolonger et d'entretenir le réseau et les équipements. La majorité d'entre eux concernera l'extension du réseau d'assainissement collectif pour permettre le branchement de nouvelles zones d'habitation. Sont concernés les secteurs des Guittières à Saint Philbert, la rue des Landes et la rue de la Croix des Prés à Montbert, la Landaiserie, la rue des Landes de Tréjet et Fablou à La Chevrolière. En parallèle, des travaux seront réalisés pour réhabiliter certaines portions du réseau existant vieillissant, rue de la Mairie à Pont Saint Martin. La station d'épuration de la Padiolière à Saint Lumine de Coutais fera également l'objet de travaux de réhabilitation afin d'améliorer ses capacités de traitement. Enfin, une étude diagnostique s'intéressera au système d'assainissement de La Limouzinière et de Saint Philbert afin de déterminer un programme de travaux qui sera mené dans l'avenir.

UNE EXTENSION POUR LA STATION D'ÉPURATION DE GENESTON

À Geneston (3 679 habitants), 80 % des foyers ainsi que les entreprises de la zone d'activités de la Croix Danet sont reliés à l'assainissement collectif. Construite en 2004 avec une capacité de 3 000 équivalents habitants, la station d'épuration de la commune est arrivée à saturation. Aujourd'hui, cette situation empêche l'accueil de nouvelles constructions sur la commune.

Pour répondre à cette problématique, des travaux d'extension de la station d'épuration vont être réalisés. Ces derniers porteront la capacité de la station à 5 200 équivalents habitants. Concrètement, un deuxième bassin d'aération ainsi qu'un deuxième silo à boues seront construits pour permettre le traitement d'un plus grand volume d'eaux usées simultanément.

Le chantier d'extension de la station débutera au cours du premier trimestre 2018 pour s'achever d'ici à la fin de l'année. Le coût des travaux est estimé à 835 000 € HT, études et maîtrise d'oeuvre comprises, dont il faudra déduire les subventions accordées par l'Agence de l'eau, le Conseil Départemental et les services de l'État.

L'assainissement collectif EN QUELQUES CHIFFRES

180 km
de réseaux souterrains répartis sur les 9 communes

14
stations d'épuration sur le territoire

+ de 10 000
abonnés au réseau d'assainissement collectif